



Dossier S3/8151/CHRIS

LETTRE CIRCULAIRE No. 26/2005
10 mars 2005

EDITION 4.0 DE LA S-57

- Références :
- 1) Lettre circulaire du BHI N° 83/2004, du 7 décembre 2004
 - 2) Lettre circulaire du BHI N° 22/2005, du 23 février 2005

Monsieur le Directeur,

La Commission sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS) et ses groupes de travail subsidiaires ont mis au point, conformément au Programme de travail de l'OHI, l'Édition 4 de la S-57, « *Normes de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques* ». Étant donné que la spécification de produit pour les cartes électroniques de navigation (ENC) est physiquement et psychologiquement rattachée à la S-57, la perspective d'une nouvelle édition a engendré un certain nombre de préoccupations et une certaine confusion parmi les États membres et autres parties concernés par divers aspects de la production, de la distribution et de l'affichage des ENC.

Dans la lettre jointe en annexe, le président de la CHRIS expose clairement la situation actuelle et les questions que l'OHI et les autres parties doivent traiter, à mesure que la S-57 se développe et tend à traiter de plus en plus de questions relatives à l'assurance de la sécurité de la navigation et à l'utilisation plus étendue des données hydrographiques, au-delà des applications concernant la sécurité de la navigation.

La lettre du Président plaide essentiellement en faveur d'une discussion active, entre toutes les personnes intéressées, sur la planification de la direction à suivre, et d'une participation dynamique à celle-ci, notamment en raison du fait que la Spécification de produit ENC est concernée. Ceci peut être réalisé en rejoignant le groupe de discussion du *Forum de discussion sur la spécification de produit ENC dans la norme S-57*, sur le site Web de l'OHI, à la page www.iho.shom.fr - via Committees > CHRIS > TSMAD Sub WG, ou directement à la page <http://195.217.61.120/smf/>. Un document pertinent à propos du débat sur la spécification de produit ENC et destiné à encourager la discussion, a été posté sur ce site. Votre participation active à la CHRIS et à ses groupes de travail subsidiaires vous permet, bien évidemment, d'être informé des progrès techniques en matière de normes de l'OHI, et d'y contribuer.

Dans le même ordre d'idée, le document d'information sur l'Édition 4.0 de la S-57 mentionné dans la LC 83/2004, et inclus dans le site Web de l'OHI, (http://www.iho.shom.fr/ECDIS/S-57_Ed4_Information_Paper_ver1.1.pdf) a été actualisé afin de diminuer les préoccupations émises sur l'Édition 4.0 de la S-57 et sur la Spécification de produit 3.1 pour les ENC.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur

P.J. : Lettre du 2 mars 2005 du président de la CHRIS

Copie à : CIRM (M. Mike Rambaut)

COMMISSION SUR LES BESOINS HYDROGRAPHIQUES POUR LES SYSTEMES D'INFORMATION (CHRIS)



Président, BHI

Pour information : Directeur 1, BHI
ATC, BHI

Cher Amiral,

En ma qualité de président de la Commission de l'OHI sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS), certaines préoccupations concernant le développement de l'Édition 4.0 de la S-57 en tant que norme actualisée pour le transfert des données hydrographiques, ainsi que son impact possible sur la production et la mise en œuvre des ENC de l'Édition 3.1 de la S-57, et sur le logiciel associé à l'ECDIS, ont été portées à mon attention. Ceci est le résultat du document d'information posté sur le site Web de l'OHI et intitulé : "The Next Edition of IHO S57 (4.0)" (*la prochaine Edition de la S-57 de l'OHI (4.0)*) (comme indiqué dans la circulaire No. 83/2004 du 7 décembre 2004), qui a été inclus sur le site Web : http://www.iho.shom.fr/ECDIS/S-57_Ed4_Information_Paper.pdf et, plus récemment, dans la LC No. 22/2005 de l'OHI.

La CHRIS est consciente de l'important investissement et de la dépendance que suppose l'édition actuelle de l'Ed. 3.1 de la S-57 « Spécification de produit ENC (Prod Spec.) » pour les Etats membres de l'OHI, les fabricants d'ECDIS, les développeurs de logiciels pour les ENC ainsi que de nombreuses autres personnes. Pour cette raison, l'Ed ; 3.1 de la S-57 (Spéc. de produit ENC) ne peut pas être supprimée ni remplacée sans un examen très attentif.

Aucune décision n'a été prise de remplacer l'Ed. 3.1 de la S-57 (Spéc de produits pour les ENC) par une Ed. 4.0 de la S-57. Jusqu'à présent, la seule spéc. de produit qui ait été approuvée en vue d'un développement futur concerne les données bathymétriques/hydrographiques (voir LC No. 18/99 de l'OHI). Toutefois, peu de travaux ont été réalisés sur ce point. Dans tous les cas, ni ceci ni le développement de l'Ed. 4.0 de la S-57 n'auront un impact sur la production et la distribution actuelles des ENC, ainsi que la fabrication et l'utilisation des ECDIS.

Bien évidemment, la CHRIS doit se tourner vers le futur et s'assurer que les normes techniques de l'OHI restent pertinentes et appropriées. C'est dans ce contexte qu'a commencé la discussion sur le futur à long terme de l'Ed. 3.1 de la S-57 – Spécification de produit. Ce faisant, la CHRIS pense qu'une consultation et un examen complets des points de vue des personnes potentiellement affectées par toute modification proposée aux normes techniques et aux directives de l'OHI sont extrêmement importants pour le processus.

En accord avec ce principe, le GT du TSMAD établit actuellement un groupe de discussion qui se consacrera à la question du futur de la S-57 – Spécification de produit ENC. Celui-ci sera accessible sur le site Web de l'OHI : www.iho.shom.fr – via *Committees* → *CHRIS* → *TSMAD SubWG* afin d'encourager un débat sur le futur, à long terme, de la Spécification de produit ENC, et afin d'identifier tous les thèmes.

J'ai, en outre, l'intention de suivre cette discussion en organisant un « Forum des parties prenantes ECDIS », conjointement avec la prochaine réunion de la CHRIS. Ce forum se déroulera à Rostock, Allemagne, les 6 et 7 septembre 2005. Une réponse devra être apportée aux questions suivantes :

- L'Ed. 3.1 de la S-57 (Spécif. de produit) devrait-elle rester gelée indéfiniment ?
- Quelles sont les limitations importantes de l'Ed. 3.1 de la S-57 – Spécification de Produit ?
- Ces limitations sont-elles suffisamment sérieuses pour qu'une modernisation/amélioration soit nécessaire ?
- Le cas échéant, comment parvenir à un programme de modernisation/d'amélioration avec un impact minimum sur toutes les personnes concernées ?

Le Forum des parties prenantes sera ouvert à toutes les parties intéressées ou impliquées dans l'ECDIS et les données cartographiques de l'ECDIS. Les résultats du forum seront ensuite examinés par la CHRIS lors de la réunion qui sera immédiatement organisée après. En tant que tel, le Forum constituera une excellente opportunité pour toutes les parties prenantes ECDIS d'informer la CHRIS et d'influencer l'orientation future de l'ECDIS et des normes ENC.

Dans cet intervalle, je souhaite à nouveau souligner le fait qu'il n'y a aucun projet en vue de remplacer l'actuelle Ed. 3.1 de la S-57 – Spécification de produit pour ENC. De plus, aucune modification importante ne sera effectuée sans une large consultation de toutes les parties susceptibles d'être affectées par ces changements.

Je sollicite votre assistance pour la plus large diffusion possible de cette information. Par ailleurs, j'encourage tous les lecteurs à examiner les questions se rapportant à la Spécification de produit ENC de la S-57, et à contribuer aux prochaines discussions, aussi bien sur le Web qu'à Rostock.

(signé)

Robert WARD
Capitaine de vaisseau de la RAN
Président de la CHRIS
robert.ward@hydro.gov.au

2 mars 2005